

LABEX EFL
Actions Défis Sociétaux
3ème appel à projets interne

1. Contexte et objectifs de l'appel

Le LabEx EFL lance son troisième appel à projets interne « **Actions Défis Sociétaux** » visant à encourager et renforcer les actions de valorisation au sein du LabEx EFL. **Ouvert le 20 janvier 2021, cet appel sera clôturé le 20 mai 2021 à minuit.**

Sauf exception, les financements seront de 2 000 à 10 000 euros par projet sur une durée de 1 à 3 ans.

2. Modalités de participation

Sont éligibles toutes les actions portées par un membre permanent **visant à valoriser les travaux et résultats de recherche** du LabEx EFL ou les **compétences de ses membres** auprès du monde socio-économique, culturel et institutionnel. (*Rappel : les émérites ne sont pas autorisés à gérer des crédits et ne peuvent donc pas être porteurs principaux du projet.*)

Les projets devront décrire le contexte et la nature de l'action de valorisation envisagée, ainsi que son mode de financement. Seront privilégiées les actions qui mettront en avant **un résultat tangible identifiable**. La portée de cette action auprès du monde socio-économique, culturel et institutionnel, doit également être explicitée¹.

Les budgets alloués seront fonction de la nature et de la portée de l'action de valorisation envisagée.

Critères de sélection

- La cohérence avec les objectifs du/des défi(s)
- La tangibilité du résultat
- L'impact sur le monde socio-économique, culturel et/ou institutionnel
- Le respect des principes de la science ouverte
- La visibilité du LabEx EFL
- La cohérence du montage financier

¹ Le développement de ressources (corpus, dictionnaires, etc.) n'a vocation à être financé dans le cadre de cet appel que dans la mesure où les porteurs démontrent un réel impact sur le monde socio-économique, culturel et institutionnel. Les autres projets à destination de la communauté scientifique sont financés par les axes de recherche.

Le bénéficiaire d'un financement s'engage à :

- informer régulièrement (et au plus tard à la fin du projet) le project manager des réalisations justifiant une communication sur le site web du LabEx EFL
- fournir un rapport de fin de projet
- fournir un rapport d'étape si l'action se prolonge au-delà de son terme initial
- envoyer un budget final indiquant le détail des sommes engagées et rembourser les sommes non dépensées.

3. Modalités de dépôt des candidatures et procédure de sélection

La soumission du dossier s'effectue en deux étapes :

1 - Le porteur de projet manifeste son intention de soumettre une action de valorisation **avant le 04 mars 2021** en envoyant un bref descriptif (100 mots) dans lequel il explique comment son action s'inscrit dans les objectifs du défi prioritaire ciblé.

2 - Le porteur soumet ensuite son projet en envoyant le dossier complet (fiche jointe) **au plus tard le 20 mai 2021 à minuit.**

Le mail d'intention avec un bref descriptif et le dossier complet sont à envoyer au project manager christel.preterre@sorbonne-nouvelle.fr (CC le/les responsable(s) de défi(s) dans lequel s'inscrit l'action de valorisation).

Les dossiers sont instruits par les responsables des défis qui pourront demander des informations complémentaires aux porteurs de projet. Les responsables des défis vérifient que les projets répondent aux critères demandés, peuvent proposer de les réorienter ou de les rééchelonner dans le temps en fonction des financements demandés et sont invités à défendre les projets finalisés au CSR.

Les dossiers sont sélectionnés par le Conseil Scientifique Restreint (CSR) du LabEx EFL. Les porteurs des actions sélectionnées seront prévenus dans les jours qui suivent la décision du CSR par le project manager du LabEx qui leur indiquera les modalités de versement financier.